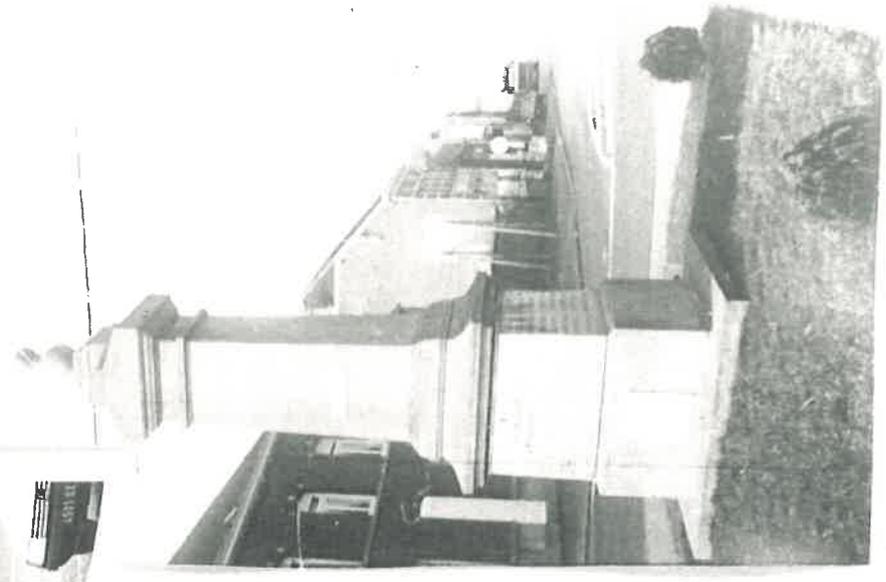
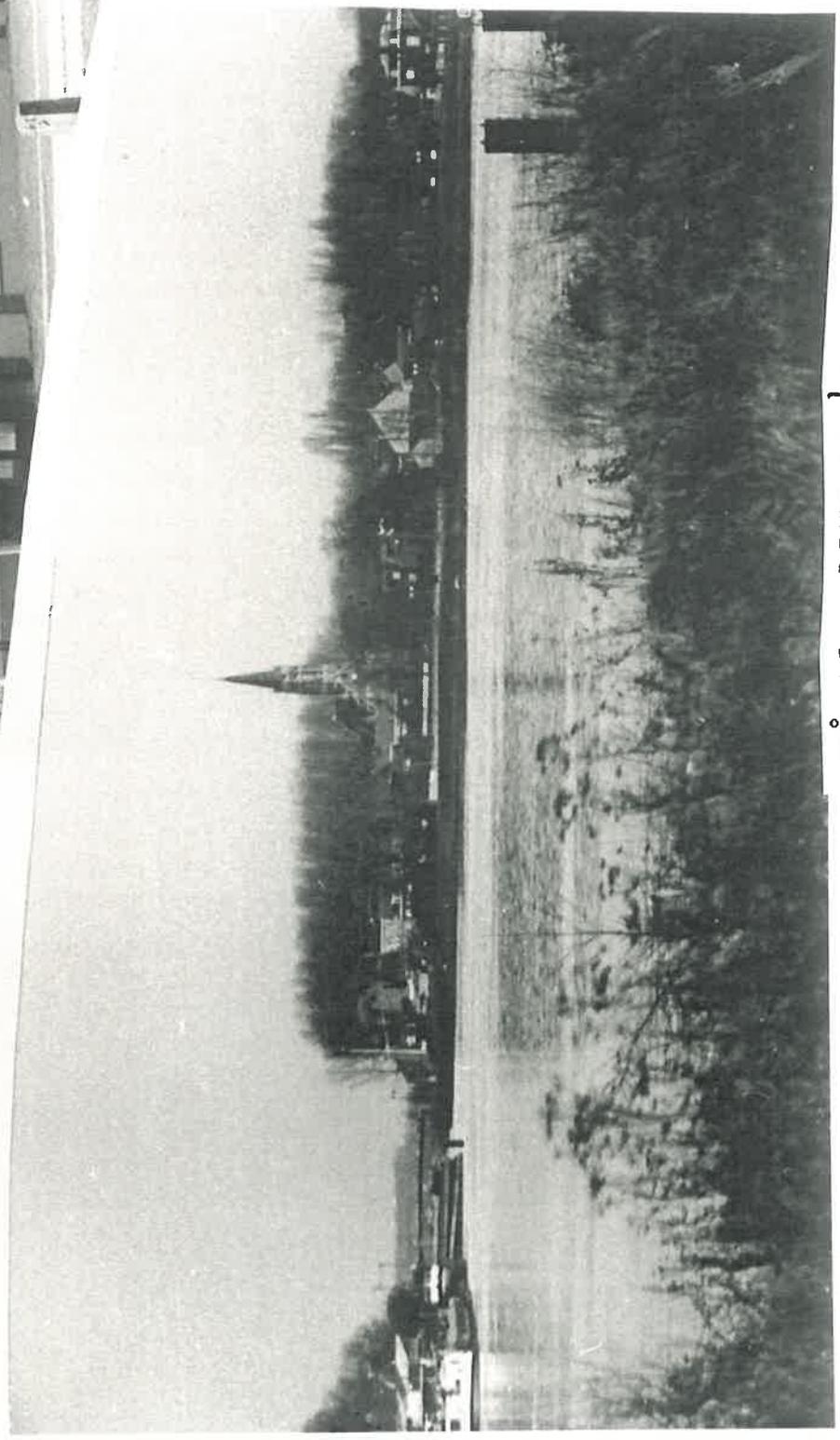


MAULDE





Chers amis,

À l'aube de l'automne, je suis heureuse de vous retrouver et vous souhaite à cette occasion une excellente rentrée, que chacun s'épanouisse pleinement dans son activité professionnelle ou scolaire.

Nous avons une pensée toute particulière pour nos « petits bouts de choux » qui pour la première fois arrivent à l'école maternelle.

Une rentrée préparée avec soin, dans une école accueillante et aussi une garderie opérationnelle, avec une fréquentation qui je l'espère ira en augmentant puisque ce service nous a été vivement demandé par bon nombre de parents.

C'est également l'occasion au travers de ce bulletin municipal, de faire un tour d'horizon sur les travaux en cours, qui ne sont pas nombreux, mais très importants, l'assainissement de la rue de Chorette commencé depuis début avril est déjà bien avancé.

Bien sûr tout n'est pas toujours parfait mais nous nous efforçons à ce qu'il y ai le moins possible de désagréments pour les riverains.

Une étude pour la réfection des trottoirs va être faite en collaboration avec la DDE.

Le boulodrome est en cours d'agrandissement derrière l'école afin que les « pétanqueux » puissent en profiter pleinement.

Je vous souhaite à tous une nouvelle fois une très bonne rentrée.

Le Maire

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 3 mars 2005

Présentes : Mmes GUISLAIN, SIMON, VASTESAEGER, COPIN, Ms DHONDT, BEAURY, LOHEZ, DUSART, DUEE, LEGROS, JOSEPH, GABEZ, BOUCHEZ, BEAUMONT.

Absents excusés : Mme DROISSART Marie-Paule.

Délibérations : L'élaboration du PLU étant terminée, Mme le Maire demande au Conseil de l'approuver. A l'unanimité Conseil donne son accord pour l'approbation du PLU.

Vacation contrôleur des Impôts : Le conseil décide de fixer la vacation du contrôleur des Impôts à 60 €.

Chambre des métiers : Le conseil donne son accord pour allouer une subvention de 82 € (l'équivalent d'une semaine de formation).

Demande d'adhésion au SIDEN France des communes de Berneville, Flechin, Warlus (Pas de Calais, Braye en Laonnois, Etreux (Aines) Seranvillers Forenville (Nord) pour la compétence I. Le Conseil donne son accord.

Centre aéré avril 2005. Fonctionnement du 11 au 15 avril pour les enfants de 3 à 12 ans. Le conseil doit fixer le tarif.

7 € /enfant pour les familles dont les ressources sont supérieures au RMI,

6 € /enfant pour les familles de 3 enfants ayant des ressources supérieures au RMI,

5 € /enfant pour les familles bénéficiaires du RMI,

4.5 € /enfant pour les familles ayant 3 enfants ou plus et qui bénéficient du RMI,

11 € /enfant pour les enfants scolarisés à Maulde et n'habitant pas le commune.

Informations : Mme le Maire signale qu'une partie des extincteurs doit être remplacée, car plus de 10 ans, et ne sont plus conforme aux normes de sécurité. Le conseil approuve.

Prévoir l'achat d'un feu à l'école maternelle, le conseil accepte,

Il faudrait prévoir le remplacement de la sono à l'église (voir pour un devis).

Réunion du 31 mars 2005

Présents : Mmes GUISLAIN, SIMON, VASTESAGER, DROISSART, Ms DHONDT, DUEE, JOSEPH, BOUCHEZ, BEAURY, GABEZ, LEGROS.

Absents excusés : Ms DUSART, LOHEZ, BEAUMONT, COPIN.

M. DUSART donne une procuration à M. DHONDT.

Délibérations : Mme le Maire demande l'approbation au Conseil pour l'adhésion au SIAN des communes de CLETY (62) ROUSSOY (80) et TRUAY (02) pour la compétence I, AUTREMENCOURT (02), BERTENCOURT -EPOURDON (02), Communauté de communes de FAUQUEMBERGUES (62), Communauté de communes de l'ARTOIS (62), DEUILLET (02), FAUDRAIN (02), GIZY (02), LAVAL EN LANNOIS (02), LIERVAL (02), LANICAMP (02), PRESLES ET THIERNY (02), QUIERZY (02), SERVAIS (02), TRAVECY (02), VILLEQUIER AUMONT (02), pour les compétences I et II, BRAY EN LAONNOIS (N2), BRICE (02), EBBLINGHEN (59), ETREUX (02), GAUGIS (02), MARQUION (62), NEUVILLE SUR ESCAUT (59), RIBEAUVILLE (02), ST MARTIN RIVIERE (02), pour les compétences I-II et III qui adhèrent déjà au SIDEN France, le Conseil donne son accord.

Informations : Madame le Maire informe le Conseil que les dossiers PLU ont été envoyés aux personnes publiques concernées et que le public sera informé par voix de presse (annonce dans la voix du Nord).

Réunion du 20 mai 2005

Présents : Mme GUISLAIN, VASTESAEGER, SIMON, Mrs DUSART, LEGROS, DUEE, GABEZ, BEAURY, BOUCHEZ, JOSEPH, DHONDT, LOHEZ, BEAUMONT.

Absents excusés : Mmes COPIN, DROISSART.

Délibération : Mme le Maire propose au Conseil d'établir le tarif pour le CLSH juillet 2005.

Le Conseil décide du tarif comme suit :

26 €/enfant pour les familles dont les revenus sont supérieurs au RMI,

24 €/enfant pour les familles de 3 enfants et plus dont les revenus sont supérieurs au RMI,

19.50 €/enfant pour les familles bénéficiaires du RMI,

17.50 €/enfant pour les familles de 3 enfants et plus et bénéficiaires du R.M.I.

42 €/enfant pour les enfants scolarisés à Maulde mais n'habitant pas la commune.

Pour la rémunération du Directeur le Conseil décide d'accorder 70 % de l'indice brut 245 au directeur et 50 % de ce même indice aux moniteurs.

Mme le Maire informe le Conseil de la nomination de :

Mme Céline Beaumont comme Directrice,

Melles Marjorie Kayser, Céline Blairon, Betsy Delplanque, Hélène Griffa, Mélanie Villette comme monitrices.

Les aides moniteurs seront M. Maxime Géraldès, Melles Magali Blairon, Marie Henniqueau, Mélanie Griffa, Mathilde Morlighem.

Réunion du 30 juin 2005

Présents : Mmes GUISLAIN, VASTESAEGER, DROISSART, COPIN, Mrs DHONDT, BEAURY, DUSART, JOSEPH, BOUCHEZ, LEGROS, BEAUMONT, LOHEZ, DUEE.

Absents excusés : M. GABEZ et Mme SIMON.

Délibérations : Le compte administratif présenté par Mme VASTESAEGER est adopté à l'unanimité. Le compte de gestion présenté par Mme le Maire - Adopté à l'unanimité.

Nouveaux Statuts du SIVOM : Suite au changement de statuts du SIVOM, il est demandé au Conseil d'émettre un avis sur la transformation du SIVOM en SIVOM à la carte et de choisir les compétences qui l'intéresse.

Après discussion et rappel des fonctions du SIVOM le Conseil donne un avis favorable à la transformation du SIVOM et choisit les compétences suivantes :

- Fonctionnement et gestion de l'école de musique,
- Construction, entretien et fonctionnement de la salle de sports Jean Stablinski.

Le Conseil demande le règlement intérieur du SIVOM à titre d'information.

SidenFrance : Mme le Maire fait part du courrier du SidenFrance demandant l'accord du Conseil pour l'adhésion des communes de BERNEVILLE (62), BRAYE EN LAONNOIS, ETREUX (02), FLECHIN, WABRUS (62), SERANVILLERS-FORENVILLE (59) au Siden pour la compétence I.

Le Conseil émet un avis favorable.

Informations : Mme le Maire fait part des courriers du Conseil Général et du SMAHBVSE concernant le programme 2005 de curage des fossés. M. DUSART et M.BEAUMONT s'occupent de voir les fossés prioritaires.

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

LA GARDERIE : La garderie mise en place depuis septembre 2004 est prête à accueillir vos enfants scolarisés, tous les jours sauf le samedi de 7 h 30 à 9 heures et le soir de 16 h 30 à 18 h 30. Melle Marjorie KAYSER assure la surveillance, aidée de Mme Roseline DELANGLEZ. Pour inscrire vos enfants il vous suffit de passer en Mairie et de retirer une fiche d'inscription. Le tarif actuel est de 1.90 € le matin et 1.90 € le soir.

CANTINE : Les tickets de cantine sont vendus tous les lundis entre 15 h et 18 h au prix de 3 € le repas. Au cas où la mairie serait fermée le lundi, les tickets seront vendus le lendemain.

VOIRIE : Le nettoyage des caniveaux incombe à chaque riverain, ainsi que celui des grilles de caniveaux. L'entretien régulier facilite l'écoulement des eaux de pluie.

CHIENS ERRANTS : Nous constatons depuis un moment la recrudescence des chiens errants. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'il est interdit de laisser vagabonder leurs chiens, ceux-ci risquent d'être emmenés à la fourrière.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : A partir du 19 janvier 2006, commencera le recensement de la population. Merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs. Une plus large information vous parviendra d'ici cette date.

CIRCULATION : La rue du Mortier est en sens unique et limitée à 30 km/h. Cependant de nombreuses personnes (automobilistes, cyclistes, motocyclistes) empruntent le sens interdit ou roulent à une vitesse excessive, en cas d'accident votre responsabilité sera engagée.

CARTE D'IDENTITE : Le délai est toujours aussi long (2mois) pour obtenir une carte d'identité. Aussi il vous est conseillé de prévoir vos déplacements. La carte d'identité est obligatoire pour les enfants qui vont fréquenter le centre de loisirs l'année prochaine.

TRI SELECTIF : La CAPH nous signale que le tri sélectif n'est pas toujours respecté et que le verre se retrouve dans certaines poubelles des ordures ménagères. La collecte de verre se fait le mardi et des poubelles adaptées vous ont été distribuées. Le non respect du tri peut entraîner le non ramassage de votre poubelle...

FESTIVITES :

16 octobre : Concert à l'église de Maulde

11 novembre : Rendez vous à 10 h15 dans la cour de la mairie, défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts, à 11 heures remise des prix des maisons fleuries.

5 décembre : cérémonie pour les anciens d'AFN rendez vous à 10 h 15 dans la cour de la Mairie, défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts.

CHASSE : Suite à plusieurs plaintes d'habitants de la Commune et à la demande de la Gendarmerie, Madame le Maire rappelle aux chasseurs, sous peine de poursuites, qu'ils doivent chasser dos aux habitations et aux routes pour les raisons de sécurité évidentes.

LE MOT DES ASSOCIATIONS (N°45)

AMICALE LAIQUE

Cher(e)s Mauldois(e)s,

L'amicale vous souhaite à toutes et tout une bonne rentrée 2005/2006 et remercie toutes les personnes qui ont assisté à nos manifestations, (parents, bénévoles, membres des autres associations du village) et qui ont ainsi permis aux enfants de bénéficier d'un spectacle de magie à Noël, ainsi que de trois séances de cinéma (offertes avec Mauld'joie) et de petits cadeaux pour la fête des mères et des pères. Malheureusement, la distribution des livres de fin d'année, ne fut pas un succès, et nous espérons que cette année, un retour à la traditionnelle fête de fin d'année scolaire, fera participer un peu plus les parents.

Si vous avez du temps libre, ou des idées neuves, vous pouvez toujours nous rejoindre sans aucun engagement de votre part.

Cette année nous organisons dès la fin octobre ; notre second loto.

Un marché de Noël est prévu pour la mi décembre, et si vous connaissez des artisans, ils seront les bienvenus !

Le repas au fromage aura lieu cette année en février.

Vous pouvez vous renseigner auprès de :

M. BONDROIT Claude, Président

M. HOURDEAU Jean-François, Trésorier

Mme VERDONCQ Sabrina, Secrétaire ; ainsi qu'auprès des parents qui nous aident régulièrement.

Cordialement

Le Comité et Le Président

M. Claude Bondroit

CLUB CANIN

Le Président et les bénévoles de l'Association « l'Espoir Mauldois » a organisé le Dimanche 28 Août une démonstration de chiens de défense. Celle ci se déroulait depuis plus de quarante ans et a été remise au programme voilà deux ans.

Une douzaine de chiens ont tour à tour montré leur savoir faire, ils ont émerveillé le public par leur beauté et leur tenue impeccable.

L'association « Espoir Mauldois » a d'ailleurs doré et déjà donné rendez vous à tous les amateurs l'année prochaine.

Le Club Canin organise pour la première fois un souper dansant le Samedi 22 octobre 2005 à partir de 20 heures à la salle des fêtes, menu proposé : couscous ou choucroute. Une information sera distribuée dans le village.

Le président et ses membres vous remercient d'avance.

Le Président

M. COURTECUISSÉ Alain

Club A.R.L. Mauldois

Amitié – Rencontres - Loisirs

un club où l'on prend le temps de vivre et qui cultive l'amitié

*** au service des plus de 55 ans recherchant la distraction et les loisirs ***

nous proposons les rendez-vous du mardi pour se détendre avec les jeux de société
(le scrabble – la manille – la belote – etc.)

en 2005 nous avons au programme

le 4 janvier la galette des rois - le 11 janvier l'assemblée générale
le 08 février le mardi gras - le 06 mars un repas à la salle des fêtes
le 21 mars une sortie à Paris avec croisière sur la Seine et visite du Sénat
le 31 mai la fête des mères - le 04 juin un repas dansant au Comté de Lalouzy
le 21 juin la fête des pères - le 01 juillet une croisière sur la Sensée avec repas et animation
le 24 juillet la fête du club - le 20 août une sortie à Malo les Bains et retour par Cassel
le 17 septembre un repas spectacle au Fleury à Wavrechain sous Faulx
le 09 octobre un repas à la salle des fêtes
le 04 novembre un spectacle au théâtre Sébastopol de Lille
le 18 décembre un repas de Noël à la salle des fêtes

*** avec des avantages financiers pour les membres fidèles aux rendez-vous du mardi**

Pour adhérer au club il faut verser une cotisation de 10 € (en 2005) et suivre assiduellement (mini 2 fois par mois ou 24 fois par an) ... en consommant un minimum ... (dit le trésorier) pour bénéficier des avantages qu'offre le club. Pour les autres ce sera le prix coûtant !

Le club Amitié - Rencontres - Loisirs se félicite du nombre d'adhérents (plus de 60 à ce jour) pour une commune de moins de 1 000 habitants qui se réunissent chaque mardi de 14 h à 18 h.

C'est au prix de revient (prix de groupe) que nous proposons les places disponibles « aux amis(es) hors club » pour nous accompagner lors des sorties sympathiques.

Pour en savoir plus concernant le club A. R. L. Mauldois :

Vous pouvez prendre contact avec Monsieur Guy Dellacherie (le trésorier)

Par tél. 03 27 26 84 44 ou par mail (guy.dellacherie@libertysurf.fr)

Ou venir un mardi à la salle des fêtes entre 14 h et 18 heures.

**Madame la Présidente
Evelyne GUISLAIN**

L.A.R.S.
NOUVEAU A MAULDE
EN SEPTEMBRE pour les + de 50 ans et retraités

GYMNASTIQUE ADAPTEE
Organisée par le L.A.R.S.
Loisirs, activités de la Retraite Sportive

Affilié à la fédération de retraite sportive – Agrément jeunesse n° 35 S206
Association loi 1901 enregistrée sous le n° 27934 Préfecture de Lille et la loi
du sport de 1984.

Tous les JEUDIS à 14 h 30 à la salle des fêtes de Maulde (à côté de l'église)

Renseignements : Christine RATAJCZAK – 1022 Grand'Rue – MAULDE
Tél : 03.27.26.87.13

SPORTS ET LOISIRS

Le bilan de cette année est jusqu'à présent très satisfaisant.

Notre repas du 12 mars a encore connu un vif succès avec pas moins de 130 couverts.

Je tiens à remercier M et Mme DUJARDIN et je les félicite pour leur repas qui fait toujours recette. Les courses du 26 juin et du 25 septembre ont aussi connu une belle réussite. (65 coureurs en juin et 82 coureurs en septembre).

Je remercie Mme le Maire, Maulde'Joie, Mme le Maire de Thun, le personnel communal, tous nos fidèles sponsors ainsi que les bénévoles sans qui nous ne pourrions organiser ces épreuves.

Merci également aux habitants du village pour leur soutien. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 novembre pour le prochain souper dansant. Venez nombreux vous serez accueillis dans une ambiance chaleureuse. Si vous désirez nous rejoindre au sein de l'association, n'hésitez pas, contactez moi, vous serez les bienvenus.

Le Président
M.GABEZ André

La Cloche de l'église Saint Pierre de Maulde

Je m'appelle Léopoldine Angèle

Fondue à Douai par Monsieur Wauthy je pèse 640 kg,

J'ai été baptisée par M. L'Abbé Rudent le 14 août 1927.

M. Léopold Van Gulck a été mon parrain et Melle Angèle Robert ma marraine,
lors de mon baptême.

M. Alcide Henry était curé,

M. Léonce Canipel, Maire,

M. Arthur Wibaut, Adjoint au Maire.

Les Conseillers municipaux :

Mrs Caillet Paul, Dubois Edmond, Fromont Arthur, Gorez Xavier,

Hourdeau Jean-Baptiste, Huque Palmyr, Jacquart Alphonse,

Lechantre Juste, Legrain Gustave.

Les Conseillers Paroissiaux :

M. Hourdeau Jean-Baptiste, Canipel Henri, Glorieux Paul, Hornez Léon.



A.R.E.S - A.I.D.E.R

SERVICES A DOMICILE

SERVICES AUX ENTREPRISES

<u>Siège :</u>	<u>Bureau :</u>	<u>Bureau :</u>
40, rue Fernand	Cour de la Salle des Fêtes	371, rue de Capitaine Deken
59490 SOMAIN	Place de l'Abbaye	59230 ROSULT
Tél : 03 27 90 68 30	59870 MARCHIENNES	Tél / Fax : 03 27 35 86 81
Fax : 03 27 89 69 17	Tél / Fax : 03 27 90 58 70	

PARTICULIERS, ARTISANS, COMMERCANTS,
ENTREPRISES, COLLECTIVITES.

TOUS LES JOURS A.R.E.S - A.I.D.E.R
SE MOBILISE POUR VOUS

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00
Vous avez besoin de notre aide pour :

- Vos travaux d'intérieur et d'extérieur,
- Vos travaux de jardinage,
- Aide à domicile
- Surcroît d'activité...

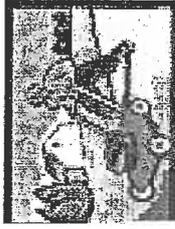
Pour : Une Heure, Un Jour, Une Semaine, Un Mois, Une Année...

N° AGREMENT LILLE A.I 59038 - N° AGREMENT VALENCIENNES A.I59V001/2000
N° AGREMENT SIMPLE : 1 NOR 358
AFFILIATION TITRE EMPLOI SERVICE N°752870

EXISTE DEPUIS 1991

S'adresse :

Aux Entreprises : 240 Heures / conventions avec l'A.N.P.E
Collectivités,
Associations,
Commerçants,
Particuliers. 750 Heures / An



ARES - ALDER ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

Nos tarifs :

JARDINIER /AIDE MENAGERE

12 € 70

HOMME TOUTES MAINS

13 € 54

ENTREPRISES / ARTISANS

14 € 28

MUTUELLE

14 € 26

* Pouvant changer selon les augmentations du Smic en vigueur.

Jardinage, Ménage,

Garde d'enfants à partir de 3 ans,

Peinture, Tapiserie, Maçonnerie, Manutention,

Déménagement,

Nettoyage de tombe,

Rangement de greniers etc...

Gros travaux et Réparations diverses...

Vous pouvez bénéficier d'une Réduction Fiscale de 50 %.

VOS GARANTIES

Dés votre appel téléphonique, nous recherchons la solution adaptée à vos besoins pour vous satisfaire le plus rapidement
Un Conseiller Technique se tient à votre disposition pour une étude plus approfondie concernant tout travaux de bâtiment.

LA SIMPLICITE

Les fiches de salaire sont établies par nos soins.

L'ACCUEIL

Nos Chargées d'Antennes sont à votre écoute



Vous avez une idée ou un projet de création d'entreprise ?

La boutique de gestion espace est une association loi 1901 créée en 1980. Elle contribue au développement économique de la région Nord – pas de Calais en favorisant la création d'emplois et d'activités durables.

La boutique des Gestion ESPACE promeut les initiatives, en particulier celles de reprise ou de création d'entreprises, en permettant à tous les citoyens de bénéficier d'outils et de services adaptés pour mener à bien leur projet.

Les services de l'association sont gratuits et s'adressent à tous les porteurs de projet, quelque soit l'âge, le statut social, le niveau de formation, l'idée, la nature et l'état d'avancement du projet.

L'association propose un parcours individualisé et complet allant de l'idée à la réalisation du projet :

- Un prospecteur d'initiatives locales pour valoriser l'initiative et travailler sur votre idée.
- Une écoute et des conseils personnalisés pour monter votre projet : accompagnement dans la réalisation de vos études de marché et financières, réponses à vos questions juridiques, sociales et fiscales, recherche de financement...
- Des formations à la création d'entreprise tout en développant son projet.
- Une couveuse d'entreprise à l'essai pour tester son activité avant de se lancer.
- Un suivi individualisé pendant les deux premières années de votre activité.

Où

Dans un souci de proximité, la Boutique de Gestion ESPACE est présente sur l'arrondissement de Valenciennes depuis 19 ans. Vous pouvez rencontrer, sur rendez vous, l'un de nos conseillers aux adresses suivantes :

La formation à la création d'entreprise

La Boutique de gestion ESPACE propose un programme de formation à la carte composé de deux cursus :

Cursus 1 « de l'idée au projet »

Cursus 2 « aux portes de la création »

Voici le calendrier de notre prochaine session :

Lieu	De l'idée au projet		Aux portes de la création		
	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5
Valenciennes	05-06-08-09 décembre	12-13-15-16 décembre	09-10-12-13 janvier 2006	16-17-19-20-23- 24 janvier	26-27-30-31 janvier et 16 février 2006

Dans un soucis de proximité la Boutique de Gestion ESPACE est présente sur l'arrondissement de Valenciennes depuis 19 ans. Vous pouvez rencontrer sur rendez vous, l'un de nos conseillers aux adresses suivantes :

	Valenciennes	Denain	Saint-Amand-Les-Eaux
Adresse	Boutique de Gestion ESPACE 45 rue de l'abreuvoir	Permanence à la Ruche d'Entreprises 350 rue Arthur Brunet	Permanence à l'espace Solidarité Raymond BEDE 101 Faubourg de Tournai
Horaires Du secrétariat	Du lundi au vendredi De 08h30 à 12h00 De 13h30 à 17h30	Du lundi au vendredi (sur RDV) De 08h30 à 12h00 De 13h30 à 17h30	Le lundi et le jeudi De 8h30 à 12h30 (sur RDV)
Coordonnées	Tel : 03.27.29.50.40 Fax : 03.27.29.50.44 E-mail : valenciennois@espace-bg.com Adresse Internet : http://www.espace-bg.com		

SUBVENTIONS DE L'ANAH

(Agence Nationale pour Amélioration de l'Habitat)

QUI EST L'ANAH ?

L'ANAH, est un établissement public national à caractère administratif, qui a pour objet d'aider à l'amélioration des logements appartenant à des propriétaires privés. A cette fin elle reçoit une dotation du budget de l'état et attribue des subventions. Dans chaque département une délégation reçoit les dossiers de demandes de subventions, en assure l'instruction et les présente pour décision à la commission d'amélioration de l'habitat.



QUI PEUT BENEFICIER D'UNE SUBVENTION ?

Les propriétaires occupants : l'octroi de la subvention est soumis à des conditions de ressources, le montant de celle-ci varie de 20 à 35 % suivant les ressources du foyer.

Les propriétaires bailleurs : Aucune condition de ressources, le montant de la subvention varie de 20 à 70 %, selon le loyer appliqué.

Dans certains cas des interventions spécifiques à caractère social sont destinées à aider :

- Les propriétaires bailleurs impécunieux
- Les locataires défavorisés pour les travaux de mises aux normes de décence
- Les propriétaires pour des travaux d'adaptation ou d'accessibilité aux personnes handicapées
- Les propriétaires bailleurs concluant un contrat de location avec un organisme agréé mettant les logements à la disposition de personnes défavorisées
- Les propriétaires qui souhaitent supprimer les risques de saturnisme liés à la présence de plomb dans les peintures.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

- 1- Le logement doit avoir plus de 15 ans (sauf pour travaux d'aménagement aux personnes handicapées).
- 2- Après les travaux le logement doit être loué ou occupé à titre de résidence principale pendant 9 ans.
- 3- Les travaux doivent être effectués obligatoirement par une entreprise.
- 4- Pour les propriétaires occupants, la subvention n'est pas cumulable avec un prêt à taux 0 %.



POUR QUELS TRAVAUX ?

Les travaux ne peuvent être subventionnés que lorsqu'il est constaté *des insuffisances dans l'état du logement* ou de l'immeuble :

- soit par absence d'un ou plusieurs éléments d'équipement
- Soit dans les cas où les travaux se justifient pour assurer le respect des normes générales relatives à la sécurité, la salubrité, et l'équipement ou pour améliorer la qualité du logement

LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS ETRE COMMENCES AVANT ACCORD DE L'ANAH

Pour tous renseignements complémentaires prendre contact avec
LE PACT DU HAINAUT
133, rue des déportés du train de Loos 59300 VALENCIENNES
03 27 45 09 64



PAS LE BAC ? Chiche de réagir ! Préparez le DAEU

Le CEPPE (Université de Valenciennes) organise de Sept à Janvier 2006 une préparation au DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), équivalent officiel du baccalauréat et porte ouverte à l'enseignement supérieur, aux concours, aux tests de recrutement etc...

Cette formation s'adresse particulièrement aux demandeurs d'emplois, aux stagiaires CES, aux salariés soucieux d'acquérir un niveau de culture générale plus élevé..

La formation est gratuite pour les demandeurs d'emplois (hormis les frais d'inscription se montant à **40 euros** par module). Elle peut être prise en charge par le FONGECIF dans le cadre du congé individuel de formation ou par l'employeur au titre du 1,5 %

Pour pouvoir suivre cette formation (littéraire ou scientifique) les candidats doivent avoir interrompu leurs études depuis 1 an au moment de l'inscription .

POSSIBILITES DE REMUNERATION

rému-jeunes - 26 ans - défraiement + 26 ans - Rmistes - mères au foyer- (déplacement - restauration - frais garde enfants - 3ans....

Renseignements et inscriptions dès maintenant :

- Université de Valenciennes "LE MOULIN"
Rue du Faubourg de Paris
59313 - VALENCIENNES
Mme GILLERON Denise - tél : 03.27.51.77.74
- Centre universitaire "la Forêt"
Rue du Rambouillet
59408 - CAMBRAI
M. DELECOURT Jean luc - Tél : 03.27.72.33.04
- Centre Universitaire de Maubeuge
ZI Champ de l'Abbesse
59600 MAUBEUGE
Mme FILLEUR Isabelle - Tél : 03.27.53.16.63

MAULD'JOIE

Comme prévu, le comité "Mauld'joie" a réactualisé ses statuts afin de modifier certains articles devenus vétustes, et redonner ainsi un "coup de fraîcheur" (voir Mauld'info n°44). Ce qui permet aux bénévoles entrés dans l'association de profiter du droit de vote et postuler au bureau, s'ils le désirent.

Renouvellement du bureau:

Président: André Beaury

Vice-président: Michel Dhondt

Secrétaire: Thibault Mozin

Secrétaire adjointe: Caroline Simon

Trésorier: Didier Duée

Trésorier adjoint: Géric Beaumont

3 commissaires aux comptes:

Evelyne Guislain

Patrick Denis

Joël Joseph

Le comité Mauld'joie, grâce à son équipe soudée et, aux jeunes recrues qui n'ont pas ménagé leurs efforts, peut être fier de rappeler que les festivités d'été se sont déroulées dans des conditions optimales.

A commencer par la 18^{ème} foire artisanale, qui, comme chaque année a connu le succès escompté avec de nouveaux artisans, comme le dessinateur caricaturiste "SERDU", le Cyberbus et le Ludobus sans oublier, bien sûr, les habitués, devenus incontournables, qui nous font l'honneur de participer à cette manifestation dans l'esprit de convivialité, auquel nous sommes attachés.



Une trentaine d'artisans se sont retrouvés ce jour là dans une bonne ambiance, avec notamment la participation du groupe "Fresca-musette", dont le talent en a ravi plus d'un.



N'oublions pas la présence de nos amis Mauldois (Belgique), qui n'hésitent pas à venir chez nous lors de nos festivités, pour passer un bon moment ensemble.



Et enfin, nous ne saurions oublier la présence de notre ami Jules Leleux, sans qui le concours de brouettes fleuries n'existerait pas.

En juin, la ducasse a été riche en animations avec, en outre, le 2^{ème} tournoi de mini-foot arbitré par Didier Duée. Six équipes se sont affrontées toute la journée dans un esprit sportif et amical. A la fin de la compétition, un classement a été établi et chaque équipe a reçu une coupe ainsi que le trophée du "fair-play".



La Porte du Hainaut, Agorespace et l'entreprise Bernard Simon, ont contribué à ce tournoi en remettant les trophées ainsi que les coupes aux équipes. Le comité les remercie vivement pour leur geste envers le sport et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

L'après-midi, le traditionnel concours de pétanque a réuni 52 joueurs, dont beaucoup de jeunes s'entraînant régulièrement sur le terrain, sont venus affronter les élites sans complexe.



Michel Dhondt veille au respect du règlement et établi les résultats avec précision. Des classements adultes et jeunes ont ainsi permis à chacun de repartir avec des trophées offerts par l'entreprise Bernard Simon et la municipalité.

En début de soirée, et pour clore cette journée, le groupe "Fair-play" et la chanteuse Violette, ont animé la 3^{ème} fête de la musique avec un franc succès, en reprenant des tubes des années 60-70, dans une ambiance décontractée.



Dimanche, après la course, a eu lieu le traditionnel concert avec "l'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique" sous la direction de Daniel Ribaucourt.

Le mois de Juillet, copieux en animations, avec le centre aéré (voyage à "Paradisio"), le feu de camp et la fête du centre, animés par l'ensemble des moniteurs dirigés par Céline Beaumont.

Les membres du comité ont assuré la buvette ainsi que le barbecue, avec la participation de notre ami Jean-Claude, omniprésent à chaque festivité, que je tiens à remercier ainsi que toute sa famille.



Les festivités des 13, 14 & 17 juillet avec la participation des majorettes "Floralies danses de Mortagne", la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, le repas campagnard le lendemain suivi des jeux inter-associations, animés par Marie-Laure et Laurent, a réuni toute la population.



Le dimanche matin, a été organisée une brocante dans la rue de la basse fosse et l'après-midi, une démonstration des sapeurs pompiers réunissant les communes de:

Maulde, Mortagne, Flines et les jeunes sapeurs pompiers de Saint Amand Les Eaux: désincarcération, et autres interventions étaient d'actualité, avec les explications des différentes opérations par Nicolas Bouchez.

Ces 3 jours festifs de la section "Festy'Mauld", sous la direction de Jean-François Hourdeau ont demandé beaucoup de préparation, de personnel et je remercie toutes les personnes qui y ont participé, que ce soit directement ou indirectement, afin de répondre au travail exigé pour la bonne marche de ces manifestations.

Le week-end du 15 août, l'invitation de nos amis Mauldois de Belgique est toujours le moyen de partager l'amitié qui nous unit et d'admirer le spectacle devant un "petit jaune", dont la recette est jalousement gardée.

Le cinéma a repris début septembre avec le film "La coccinelle revient". Même s'il souffre des programmations sportives télévisuelles, les personnes assidues ne manqueront pas notre rendez-vous mensuel.



Le concours de pétanque de septembre a connu un vif succès avec 88 participants, et la présence des sociétés de Saint Amand Les Eaux et de Thun, qui ne manquent jamais ce rendez-vous, sans oublier les habitués de la commune. Petits et grands sont venus se divertir dans une bonne ambiance, avec le soleil présent ce jour là.



Les festivités à venir:

Dimanche 16 octobre, concert d'automne à l'église avec:

En 1^{ère} partie:

L'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique

Et en 2^{ème} partie:

Le groupe "Amandi Jazz Quartet" avec Gilles Lerouge, Pascal Ivan, Hervé Delcroix et Jérôme Dubois.

Le marché de Noël est à l'étude afin de choisir une date (le 11 ou le 18 décembre) en fonction des disponibilités et devis auprès des agences de voyages.

Une destination a déjà été proposée lors de notre dernière réunion.
Le marché de Noël d'Amiens.

Plus de renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

Le Président
André Beaury

>>> Précautions à prendre dans les zones à risque

Quelques règles simples pour votre alimentation :

- Ne mangez jamais de plantes ou de fruits crus même après congélation (pissenlits, champignons, myrtilles, mûres...);
- Lavez systématiquement les fruits et les légumes;
- Cuisez-les, faites des confitures. Les oeufs d'échinocoque craignent la chaleur (mais pas le froid du congélateur, ni l'eau vinaigrée ou javellisée);
- Lavez-vous les mains après avoir touché la terre, manipulé ou caressé un animal et avant de passer à table. D'une manière générale et notamment en pratique professionnelle, évitez de porter les mains à la bouche surtout lorsqu'elles sont sales;
- Rappelez-vous que le parasite est tué par la chaleur.

- Ne laissez pas vos chiens et vos chats divaguer.
- Vermifugez-les au moins 2 fois par an (sous contrôle vétérinaire).
- Mettez des gants pour les laver.

>>> Pour en savoir plus

• Brochure

"Du renard au pissenlit, l'échinoquoi ?"
Document disponible auprès de l'Observatoire régional de l'environnement/Conseil Régional de Franche-Comté
e-mail: obs.envir@cr-franche-comte.fr

• Sur Internet

www.sante.gouv.fr
dossiers/Zoonoses

www.cdc.gov

health topics A to Z/alveolar hydatid disease

www.agriculture.gouv.fr

www.ententeragezoonoses.com

L'essentiel
et plus encore



L'Échinocoque alvéolaire



Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

Direction générale de la Santé

>>> Le parasite

LE CYCLE DE VIE DU PARASITE



Nadia Guillou - Fédération de Franche-Comté des MSA

L'échinocoque (*Echinococcus multilocularis*) est un petit ver plat qui parasite habituellement l'intestin du renard, mais aussi du chien ou du chat, sans entraîner de troubles particuliers. L'homme peut se contaminer accidentellement et développer une maladie qui peut être grave.

>>> La maladie

L'échinococose est une maladie grave qui reste longtemps inapparente. On observe une dizaine de nouveaux cas par an et la maladie semble progresser.

L'homme se contamine en avalant les œufs du parasite :

- au contact des animaux parasités (chien et chat principalement, parfois renard),
- par la consommation de plantes ou de fruits crus, en manipulant la terre (agriculture, jardinage...).

Sans provoquer de symptômes, les larves se développent pendant plusieurs années dans le foie pour former une tumeur. Elles peuvent aussi "coloniser" d'autres organes (poumons, cerveau...).

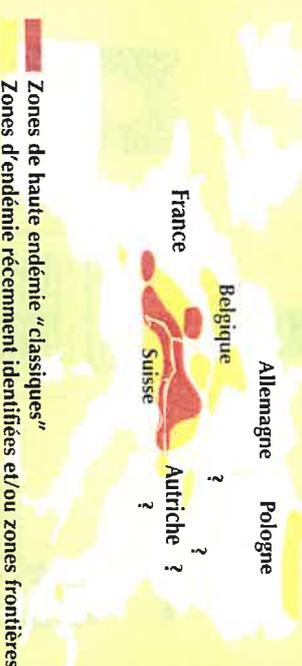
Les signes de la maladie sont tardifs

Douleurs abdominales, jaunisse, fièvre, associées à un gros foie. L'échographie, puis le scanner ou l'IRM, permettent de poser le diagnostic. Un test sanguin peut le confirmer.

Le traitement est toujours lourd

Médical, souvent à vie, avec prise d'un antiparasitaire adapté qui bloque l'évolution du parasite sans le tuer. Chirurgical, dans certains cas.

En France, il y a des régions à risque connues depuis longtemps : la Franche-Comté, la Lorraine, les Alpes, le Massif Central. Mais on enregistre des cas en dehors de ces régions.



Atelier d'impression de la faculté de médecine et de pharmacie de Besançon, d'après EurEchinoRep 2003

>>> Les mesures prises contre cette maladie

La surveillance

- Les cas humains et les données épidémiologiques sont analysées en France et en Europe.
- Le parasitisme des renards fait l'objet d'évaluation dans 39 départements. Les populations de renards font l'objet de programmes de suivi et d'études spécifiques.

La lutte contre les rongeurs ? ...

Limiter de façon naturelle la pullulation de campagnols peut paraître logique pour contribuer à réduire la propagation du parasite. Beaucoup d'incertitudes demeurent cependant sur la faisabilité et l'efficacité d'une telle démarche.

...et les renards ?

La vermiculation des renards, possible, n'est pas envisageable à grande échelle. La mise au point d'un vaccin pouvant être administré au renard fait l'objet de recherches. La destruction à grande échelle des renards poserait des problèmes éthiques, écologiques et agronomiques.